



Traité Nazir

Michna 8 - Chapitre 2

הפילה אשתו, אינו נזיר. רבי שמעון אומר, יאמר אם היה בן קיימה, הריני נזיר חובה; ואם לאו, הריני נזיר נדבה. חזרה וילדה, הרי זה נזיר. רבי שמעון אומר, יאמר אם הראשון היה בן קיימה--הראשונה חובה, וזו נדבה; ואם לאו--הראשונה, נדבה וזו חובה.

[Si] sa femme a avorté, il n'a pas le statut de Nazir.

Rabbi Chim'on dit :

Qu'il dise « Si c'était un enfant viable, je suis Nazir de droit. Sinon, je suis Nazir volontaire ».

[Si] elle a eu une seconde [grossesse] et a enfanté, il a le statut de Nazir.

Rabbi Chim'on dit :

Qu'il dise : « Si le premier enfant [était] viable, la première [Nézirout était une Nézirout] obligatoire et que celle-ci soit volontaire. Sinon, la première [Nézirout était une Nézirout] volontaire et celle-ci est une Nézirout obligatoire ».

Chapitre 2 Michna 8

[Si] sa femme a avorté, il n'a pas le statut de Nazir.

Rabbi Chim'on dit :

Qu'il dise : « Si c'était un enfant viable, je suis Nazir de droit. Sinon, je suis Nazir volontaire ».

[Si] elle a eu une seconde [grossesse] et a enfanté, il a le statut de Nazir.

Rabbi Chim'on dit :

Qu'il dise : « Si le premier enfant [était] viable, la première [Nézirout était une Nézirout] obligatoire et que celle-ci soit volontaire. Sinon, la première [Nézirout était une Nézirout] volontaire et celle-ci est une Nézirout obligatoire ».



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions